# **INNOVACS - Appel à projets internes 2021**

L’appel à projets internes de la FR INNOVACS est ouvert. L’objectif de l’appel à projet est d’initier une collaboration scientifique interdisciplinaire ou de renforcer les liens existants entre des laboratoires membres ou partenaires d’INNOVACS en vue de préparer un projet de recherche de plus grande envergure.

**Les demandes doivent :**

* s’inscrire dans au moins l’un des axes de recherche d’INNOVACS (voir annexe) et dans une perspective de programme de recherche nationaux ou internationaux[[1]](#footnote-1)
* émaner d’un des laboratoires membre de la FR INNOVACS (qui sera l’unique porteur et gestionnaire) et associer des laboratoires d’autre(s) discipline(s) dont au moins un de la SFR INNOVACS,
* impliquer des chercheurs ou enseignants-chercheurs de disciplines différentes.

**Résultats attendus :**

Tous les projets soutenus devront fournir a posteriori un bref compte-rendu qui servira aux bilans des activités de la FR INNOVACS. Les porteurs s'engagent à participer à la valorisation des résultats de la recherche soutenue par Innovacs dans le cadre de cet AAP  (par exemple : participation à un séminaire, publication d'un article dans la revue InnovatiO). Ils devront fournir un bilan bibliographique en fin de projet. En cas de dépôt de projets nationaux ou internationaux, la FR INNOVACS devra en être informée.

**Eligibilité des dépenses :**

Cet appel permettra de financer des projets à hauteur de 5000 euros environ. Les financements seront versés aux laboratoires porteurs du projet.

Les seules dépenses éligibles concernent : des rémunérations de stagiaires (M2 par exemple), le fonctionnement et le petit matériel (inférieur à 500 euros). En cas de financement de stage de master il est possible de préciser le sujet et le nom du candidat si un contact a été établi.

**Les dossiers de candidature doivent parvenir à** [**innovacs-bureau@univ-grenoble-alpes.fr**](mailto:innovacs-bureau@univ-grenoble-alpes.fr) **au plus tard le 22 juin 2020.**

**Calendrier :**

* 22 juin 2020 : date limite de réception des projets
* 30 juin 2020 : Sélection des projets par le Comité d’Orientation Scientifique
* Janvier 2021 : Versement de la subvention INNOVACS au laboratoire porteur

Projet interne 2021 - FR INNOVACS

Dossier de Candidature

|  |  |
| --- | --- |
| Dénomination du Projet |  |
| Porteur(s) | Nom  Prénom  Coordonnées administratives |
| Équipe projet (enseignants-chercheurs, chercheurs concernés) |  |
| Résumé en 5 lignes |  |
| Description du projet  (2 pages au maximum) | sujet, objectifs, activités et, si pertinent, résultats attendus |
| Recherches en lien avec les axes de recherche d’INNOVACS |  |
| Unités de recherche concernées |  |
| Partenaires extérieurs |  |
| Lieu(x) de réalisation des manifestations et activités |  |
| Calendrier prévisionnel d'exécution du projet sur budget 2021 |  |
| Évaluation du coût global du projet |  |
| Montant demandé (budget détaillé pour ce montant) |  |
| Sujet stage | Intitulé de la formation :  Titre du sujet :  Si contact, nom du candidat et coordonnées :  Mini-CV (5 lignes) |

Note : Cet appel ne concerne pas l’organisation de séminaires. Pour organiser un séminaire [contacter la SFR INNOVACS](mailto:innovacs-bureau@univ-grenoble-alpes.fr)

# Annexe - Axes de Recherche de la FR INNOVACS

**(**[**extrait du programme scientifique FR INNOVACS HCERES 2019-2020**](https://cloud.univ-grenoble-alpes.fr/index.php/s/4q79RYyPXb6tqSA)[**consultable en ligne**](https://cloud.univ-grenoble-alpes.fr/index.php/s/4q79RYyPXb6tqSA)

Positionnement scientifique et questions de recherche discutés et validés par le Conseil d’Orientation Scientifique du mois de mars 2019.

**Le positionnement retenu pour le prochain quinquennal concerne l’innovation systémique, notamment au regard des effets (impacts) qu’elle génère.** Il s’agit d’une part d’étudier et accompagner l’innovation dans les écosystèmes (innovation complexes produit/service/organisationnelle…) et d’autre part de comprendre et évaluer les effets de l’innovation selon des dimensions humaines, sociales, économiques et technologiques.

L’innovation a souvent été considérée comme le résultat d’une activité de recherche et développement ou de résolution de problème dont la matérialité prenait la forme d’un nouveau produit, d’un nouveau service ou d’une nouvelle configuration de production/distribution/consommation. Sans écarter ces formats d’innovation, il convient d’admettre que les enjeux sociétaux relèvent de plus en plus d’innovations systémiques qui mettent en jeu un assemblage de solutions de natures différentes (produits/services/organisationnels mais aussi radicales/incrémentales) et dont les interdépendances induisent *in fine* la réponse aux enjeux.

Ce positionnement :

* s’inscrit dans la posture générale d’Innovacs, posture basée sur des recherches interdisciplinaires et des expérimentations avec et pour les acteurs de la société. L’accent sera particulièrement mis sur la transférabilité des méthodes support à l’innovation systémique et d’impact vers les formations universitaires et les acteurs des écosystèmes.
* renvoie à 3 problématiques : il s’agit de comprendre et accompagner l’innovation dans des écosystèmes impliquant une 1) **très** **grande** **diversité d’acteurs** 2) **à mobiliser sur des périodes longues** 3) **sur différentes échelles au-delà de l’individu et de l’écosystème.** C’est autour de ces 3 problématiques : diversité d’acteurs, mobilisation sur de longues périodes et effets de l’innovation que les résultats des brainstormings ont été regroupés selon cinq questions de recherche.

**Très grande diversité d’acteurs**

Q1 : Comment tirer parti de l’hétérogénéité (valeurs, logiques, connaissances) des différentes parties prenantes selon le type d’innovation?

Q2 : Comment articuler l’innovation collaborative (impulseurs) et l’innovation collective (avec les usagers, les collectifs et l’institutionnel) ?

**À mobiliser sur des périodes longues**

Q3 : Comment « instiller » une culture de l’innovation dans les écosystèmes qui évoluent constamment pour, par et à cause de l’innovation ?

Q4 : Comment saisir autant l’innovation que les conditions de son déploiement et de sa pérennisation ?

**Sur différentes dimensions au-delà de l’individu et de l’écosystème**

Q5 : Comment appréhender les multiples dimensions des impacts de l’innovation pour mieux l’orienter selon les enjeux sociétaux, en plaçant l’humain au cœur des préoccupations

Description détaillées des axes de Recherche de la FR INNOVACS

**Q1 : Comment tirer parti de l’hétérogénéité (valeurs, logiques, connaissances) des différentes parties prenantes selon le type d’innovation ?**

L’innovation systémique nécessite d’identifier, caractériser, mobiliser les différents acteurs impliqués (les citoyens, les acteurs métiers, etc.), se réinterroger sur la définition et les nouvelles formes d’innovation mais également corréler les deux aspects c’est à dire tirer parti de la diversité des acteurs selon les types d’innovation. Prenons l’exemple d’un écosystème dédié au maintien à domicile des personnes fragiles à domicile regroupant les personnes fragiles, les aidants familiaux, les acteurs sociaux et médicaux, les différents organismes d’aide au financement, etc. De nombreux travaux ont montré que les innovations nécessaires se placent à différents niveaux de responsabilité (exécution, coordination, régulation), mettent en jeu des acteurs aux rôles et compétences différents, et conjuguent innovation organisationnelle, innovation de services, etc.

Il en ressort trois enjeux scientifiques forts :

* Le caractère systémique des innovations, que les membres de la FR entendent privilégiés, implique de s’interroger sur leurs caractérisations, leurs contours (voire leur définition), leurs spécifications par rapport à d’autres formes d’innovation. Il s’agit ici **de développer de nouvelles typologies des innovations** et d’en déduire plus finement les questionnements et les verrous scientifiques qui en découlent.
* Mais le caractère systémique des innovations induit avant tout la pluralité des acteurs, des systèmes et des institutions qui sont (ou peuvent être) impliqués. Dès lors, on peut en déduire un accroissement de l’hétérogénéité des valeurs, des représentations, des compétences et des moyens d’actions qui seront en œuvre dans l’innovation systémique. L’enjeu scientifique qui en découle est **d’appréhender l’apport de cette diversité** – que l’on peut qualifier de « positive » pour la créativité dans la recherche de solution – mais qui peut être aussi **source de complexité, de controverses et d’opposition entre les acteurs eux-mêmes**.
* Au-delà de cette appréhension il s’agit surtout de développer de nouveaux outils de co-pilotage de l’innovation ***par*** la diversité des acteurs. Le verrou scientifique ici fait référence **aux modalités de rencontre, de mise en interaction et de production de solutions entre des acteurs** dans une optique de création non seulement de valeurs économiques mais surtout de sens et de performance collective en tirant parti de l’hétérogénéité des acteurs qui font face aux enjeux sociétaux.

**Q2 : Comment articuler l’innovation collaborative (impulseurs) et l’innovation collective (avec les usagers, les collectifs et l’institutionnel) ?**

L’innovation en tant que processus et résultat a longtemps été étudiée par la recherche scientifique comme un phénomène ou une activité relevant des organisations ou des individus au sein des organisations. Sous cet angle, l’innovation est un phénomène motivé par des enjeux économiques, qu’il s’agisse de compétitivité de l’entreprise au niveau collectif, des enjeux professionnels au niveau de l’individu ou des enjeux de développement économique au niveau institutionnel. L’émergence de grands enjeux sociétaux et de moyens de collaboration à grande échelle (réseaux sociaux) amène **d’autres formes de mobilisations individuelles, collectives et institutionnelles** dans des activités d’innovation motivées par des enjeux qui ne sont prioritairement économiques mais sociétaux : climat, énergie, santé, qualité de vie, mobilité etc.

Il en ressort deux enjeux scientifiques forts :

* Il s’agit de comprendre ces nouvelles modalités de l’innovation, en particulier en observant les interactions ou divergences entre **praticiens institutionnels de l’innovation et nouveaux acteurs de l’innovation**. De cette compréhension et observation devraient permettre de faire évoluer les méthodes d’innovation collaboratives vers d’autres formes plus intégrées à l’innovation sociale en favorisant la cohabitation ou l’hybridation des enjeux et processus de ces différents registres de l’innovation.
* Il s’agira notamment d’étudier l’**évolution des nouvelles formes d’innovation ouverte ou d’innovation collaborative** en lien avec les communautés d’utilisateurs et l’innovation par les usages. La question du numérique et de l’exploitation des données avec les enjeux éthiques et de gouvernance qu’elle pose devra aussi être appréhendée dans cette approche.

**Q3 : Comment « instiller » une culture de l’innovation dans les écosystèmes qui évoluent constamment pour, par et à cause de l’innovation ?**

L’innovation dans les écosystèmes mobilise de nombreuses parties-prenantes (Q1 et Q2) pendant de longues périodes, voire même de manière permanente, dans des cycles d’innovation continue où chaque cycle introduit des innovations qui peuvent être issues de nouveaux besoins, ou résultantes d’innovation précédemment introduites. L’innovation doit donc devenir un état d’esprit, une préoccupation inscrite dans l’écosystème.

Il en ressort deux enjeux scientifiques forts :

* L’animation de communautés d’acteurs de compétences et attentes très différentes autour d’un objectif commun. Reprenons l’exemple d’un écosystème dédié au maintien à domicile des personnes fragiles à domicile. Les différents acteurs impliqués (personnes fragiles, les aidants familiaux, les acteurs sociaux et médicaux, les différents organismes d’aide au financement) ont des enjeux différents mais partagent au sein d’un collectif un objectif commun. C’est autour de cet objectif que des processus d’apprentissage collectifs doivent être mis en œuvre. L’animation de telles communautés est d’autant plus difficile que ces communautés évoluent au cours du temps par exemple par l’apparition de nouveaux rôles, acteurs, modes d’interaction etc. liés à l’innovation.
* La mise en place de cycles d’innovation continue par l’adoption par le collectif de méthodes d’innovation participatives et collaboratives. L’adoption de méthodes d’innovation signifie ici que ces méthodes doivent pouvoir être mobilisables en autonomie au sein du collectif afin de comprendre/analyser l’écosystème, proposer des innovations, les évaluer, les déployer. Les méthodes ne doivent plus être « affaire de spécialistes », elles doivent être immergées dans l’écosystème.

**Q4 : Comment saisir autant l’innovation que les conditions de son déploiement et de sa pérennisation ?**

L’enjeu actuel n’est plus seulement de créer de l’innovation, mais de réussir son déploiement (diffusion, massification) et sa pérennisation dans un écosystème existant. Le déploiement et la pérennisation sont d’autant plus cruciaux dans les innovations systémiques de par le caractère complexe de l’innovation.

Il en ressort deux enjeux scientifiques forts :

* L’intégration au plus tôt des préoccupations de déploiement dans le processus d’innovation. En effet, le déploiement ne doit plus être pensé comme l’ultime étape d’un processus d’innovation mais pensé au plus tôt en termes d’adoption par toutes les parties prenantes (usager, organisation, politique publique…) afin d’anticiper et donc de traiter les freins (humains, organisationnels, légaux, économiques, etc.) à son déploiement.
* La pérennisation d’une innovation bien que nécessaire peut être vue comme un paradoxe : l’innovation renvoie au changement, à la nouveauté alors que la pérennisation renvoie une image de stabilité, de la préservation de l’existant. Plusieurs pistes de recherche pourront être exploitées, la première (on rejoint ici la question précédente) est de passer par l’adaptation permanente comme moyen ou condition de pérennisation, une autre piste consiste à se focaliser sur les activités de maintenance (au sens large et non pas uniquement de produit). La maintenance et le perfectionnement peuvent également être perçus comme un objet à innover (la maintenance innovante).

**Q5 : Comment appréhender les multiples dimensions des impacts de l’innovation pour mieux l’orienter selon les enjeux des sociétaux**

Que l’on parle du processus d’innovation ou que l’on parle du résultat (produit, service, système) la prise de conscience des enjeux de société planétaires par les individus citoyens-consommateurs-usagers ré-interroge l’innovation jusque parfois dans sa légitimité selon la nature de l’innovation et la création de valeur que l’on peut en attendre, c’est à dire son impact sociétal et économique. Il s’agit aujourd’hui de soutenir et encourager l’innovation en combinant sa valeur sociétale et économique.

Il en ressort deux enjeux scientifiques forts :

* Le premier enjeu concerne l’évaluation des innovations au regard des effets qu’elle engendre. Il s’agit ici de répondre à des questions clefs en termes de besoin (nécessité ou pas d’évaluer une innovation au regard des enjeux de société et sur quels enjeux), de mesure (comment mesurer – qualitativement et/ou quantitativement - la valeur de l’innovation au regard des enjeux de société, selon quels critères prioriser les innovations et avec quels indicateurs), d’évaluation (comment cartographier les innovations aux regards d’indicateurs à construire permettant d’évaluer leur impact)
* Le second enjeu concerne l’identification des dispositifs existants et la création de nouveaux mécanismes pour soutenir, encourager les innovations selon des critères d’enjeux sociétaux cibles afin de soutenir des innovations priorisées ou au contraire sanctionner les innovations non prioritaires au regard de leur impact attendu ou prévisible.

**Conclusion**

Selon les projets et les thématiques scientifiques, chacune de ces 5 questions de recherche sera abordée à différentes échelles :

* L’individu qui vit l’innovation (en profite, l’utilise ou la subit), qui l’adopte ou la conteste/détruit, qui participe à son développement et à sa pérennisation ;
* Le collectif (entreprises, écosystèmes d’acteurs, organisation syndicale) comme un maillon clef du passage à l’échelle qui définit les rôles, les contraintes, les opportunités et/ou les refus au regard des impacts de l’innovation ;
* L’institutionnel qui impulse, qui encadre, qui guide, qui évalue les innovations et leurs impacts.

1. A ce propos , la plateforme User Experience Lab est mise à disposition par INNOVACS à la MACI. Elle permet de réaliser des activités ou expérimentations mobilisant des sujets ou groupes d’individus en situation d’usage d’innovation, en situtation d’innover ou en accueil d’expérimentations outdoor. Sans qu’il soit fait obligation pour les projets de recourir à cet équipement, nous encourageons les porteurs de projet à profiter de cet appel pour découvrir ses potentialités. T[**élécharger le descriptif du UX Lab**](https://cloud.univ-grenoble-alpes.fr/index.php/s/H8m8dpZBSJTGeny) **:** <https://cloud.univ-grenoble-alpes.fr/index.php/s/H8m8dpZBSJTGeny>

   Informations complémentaires : [**innovacs-bureau@univ-grenoble-alpes.fr**](mailto:innovacs-bureau@univ-grenoble-alpes.fr) [↑](#footnote-ref-1)